

**PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU
D'UN MATERIAU PREVU A L'ARTICLE 5
DE L'ARRETE DU 21 NOVEMBRE 2002**

N° CM - 22 - P - 075**et 1 annexe de 4 pages.**

Valable 5 ans à compter du mercredi 7 septembre 2022

Matériau présenté par : **TELATEX**
22 rue d'Alsace
BP 4
88360 FERDRUPT

Marque commerciale : **MONTSEGUR**

Description sommaire:

Type de support Tissé 1/2 natté

Composition 100% Coton

Masse surfacique 230 g/m² - **Epaisseur:** 0,5 mm

Type d'ignifugation application par foulard

Coloris Tous coloris

Nature de l'essai : Essai au brûleur électrique

Classement : **M1**

Observations : /

Durabilité du classement (l'annexe 22) : 12 mois à partir de la mise en œuvre dans un bâtiment réglementé

Usage : Revêtement de murs tendus, voilages, rideaux, ... **Conditions d'entretien :** Non lavable à l'eau et non nettoyable

Compte tenu des critères résultant des essais annexés décrits dans le(s) rapport(s) d'essais N° : FE 22-0224-1211

Ce procès-verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens de l'article L.115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

NOTA : Seules sont autorisées les reproductions intégrales et par photocopies du présent procès-verbal de classement ou de l'ensemble du procès-verbal de classement et rapport(s) d'essais annexé(s). Ces conclusions ne portent que sur les performances de résistance / réaction au feu de l'élément objet du présent procès verbal de classement. Elles ne préjugent, en aucun cas, des autres performances liées à son incorporation à un ouvrage"

"Non valable pour toute application couverte par l'article AM 18 (Arrêté du 6 mars 2006) concernant les sièges rembourrés"

Champs-sur-Marne, le jeudi 15 septembre 2022

Technicien d'essais du Laboratoire Feu

Cyril FLEURIER

**Adjointe au Responsable des Laboratoires
Essais et Mesures
du Pôle Ameublement**

Nathalie SERRANT